



EXCLUSIF !

Le 1^{er} CTPL de la nouvelle DGFIP NORD ne s'est pas tenu !

En effet en ce jour du 15 octobre, le 1^{er} CTPL de la nouvelle DGFIP devait se tenir à la cité administrative. Le premier point de l'ordre du jour principalement orienté sur les SIP concernait le règlement intérieur du CTPL. Les organisations syndicales ont alors soulevé le problème juridique de ce règlement qui n'a pas été validé au niveau national par le CTPC. L'ensemble des O.S. n'étaient pas alors certaines de la légalité du CTPL et en ont donc demandé le report à une date ultérieure.

Madame REISMAN présidente du CTPL refuse argumentant que juridiquement le CTPL peut se tenir mais qu'il n'y aura pas de votes ; nous discuterions de manière informelle des sujets de l'ordre du jour qui nous intéresseraient . Nous avons donc traduit que le CTPL peut se tenir mais que cela n'en serait pas un.

L'ensemble de la parité syndicale, après une suspension de séance, a demandé de nouveau le report de la réunion et devant le refus de la Présidente a préféré quitter la salle plutôt que de tenir une réunion importante pour le dialogue social sans avoir la certitude de la légalité de cette dernière.

Un coup pour rien donc !